



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

verre

Question écrite n° 91910

Texte de la question

M. Jacques Le Nay demande à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable de lui faire connaître le nombre de tonnes de verre récupérées en France au cours des années 2003, 2004 et 2005, ainsi que le nombre de tonnes ayant fait l'objet d'un recyclage au cours de ces mêmes périodes. Il souhaite connaître ses intentions pour améliorer la collecte et le recyclage du verre en France.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à la collecte et au recyclage des emballages en verre en France. La quantité d'emballages ménagers en verre récupérés en France pour être recyclés s'élevait à 1 696 000 tonnes en 2003, 1 767 000 tonnes en 2004 et 1 833 000 tonnes en 2005. En 2005, cette quantité représentait 71 % de la totalité des tonnages d'emballages ménagers en verre mis sur le marché. L'amélioration des taux de recyclage des déchets d'emballages ménagers passe par un accroissement de la qualité du tri et en particulier la diminution des refus de tri. Afin d'atteindre cet objectif, les ambassadeurs du tri peuvent jouer un rôle essentiel. La ministre de l'écologie et du développement durable a donc annoncé, dans son discours du 21 septembre 2005 aux assises nationales des déchets à La Baule, que les collectivités pouvaient bénéficier, pour l'embauche d'ambassadeurs du tri, non seulement du soutien important apporté par les sociétés agréées Eco-emballages et Adelphe, mais aussi des aides à l'emploi prévues par le plan national de cohésion sociale. Un accord-cadre a été signé en ce sens le 31 mai 2006 entre le ministère de l'écologie, le ministère de l'emploi, l'association des maires de France, les sociétés agréées et Rudologia, un institut de formation. Ces mesures devraient permettre d'atteindre l'objectif, fixé par la ministre, de 3 000 ambassadeurs du tri d'ici à la fin 2008.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91910

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3798

Réponse publiée le : 20 février 2007, page 1803